

LETTRE A MONSEIGNEVR LE PRINCE de Condé.



ONSEIGNEVR,

N'y ayant que trop de langues malignes, qui preſtent comme il leur plaiſt des charitez à autruy, i'ay ſçeu qu'on vous a rapporté, que i'eſtois l'Autheur d'vn certain libelle, qui a couru ſoubs le tiltre imaginaire d'vne lettre de Meſſieurs de la Cour de Parlemēt de Bordeaux : Mais c'eſt choſe ſi

fauſſe, que l'Imprimeur qui y a mis ſon nom, ne dira iamais que ie luy aye baillée, ny ame viuãte de ma part, dont i'appelle Dieu à teſmoing ; & que la main me ſeche en eſcriuant, ſi ie voudrois l'auoir faicte, ceux qui me cognoiſſent n'ignorans pas que ce n'eſt ny mon ſtile, ny mon humeur de faire de telles imprecations à autruy, & ſur tout à vn Prince de voſtre rang & qualité, à qui ie dois au contraire les vœus de toute benediction & proſperité. S'il y a depuis ces derniers remuemens, quelques autres petits diſcours qu'on m'atribuë, i'eſtime, Monſeigneur, qu'à les conſiderer ſans aigreur ne paſſion, il ne s'y trouuera choſe quelconque dont on

ſe puiſſe iuſtemẽt offencer, mon intention n'ayant eſté autre, que d'exhorter à leur deuoir ceux qu'on a creu de bruit commun ſe porter au mal. Car la crainte, ou pour mieux dire la commiſeration que les gens de bien eurent, de voir d'abord des Princes Catholiques s'approcher en leur meſcontentement d'vn des capitaux ennemis de l'Egliſe, & meſmes les rauages de toute vne pauure Prouince, toucherent les cœurs de pluſieurs, qui deſplorãs ceſte calamité, taſcherent de remonſtrer par leurs eſcrits, la pitié qu'il y auoit de troubler en l'innocence de ceſte minorité, vn royaume ſi pacifique, & ſi heureuſement gouuerné, qu'on n'en peut blaſmer l'ad-

ministration, sans taire le fruict qu'on a recueilly depuis le decez du feu Roy d'immortelle memoire, & de l'Estat duquel on ne peut pas dire comme de la Republique de Thebes, dont la gloire en commença & finit tout ensemble, en la seule personne d'Epaminōdas, veu que la France est aussi florissante qu'elle ayt iamais esté du viuant de ce grand Roy. Si auoir donc plaint & gemy le mal de sa patrie, & si auoir apprehendé vne lamentable decadence de l'authorité royalle, est chose reputée à crime, ie ne sçay ce qu'on peut plus appeller vertu, si la flaterie & la complaisance n'ont pris sa place & ne portent son nom, ou qu'au langage corrompu du sie-

de, il faille dire que les tenebres soient lumiere. Ie sçay que les Grands sont si puissans, qu'ils peuuent de leur soufle mettre en pouldre vn homme de ma condition: Mais quand cela auroit à m'arriuer, ma conscience demeure au moins consolée, en ce qu'ils auront pris de la main gauche, ce que ie leur ay presenté de la dextre, ayant seulement blasmé le mauuais conseil qui les a portez à la diuision, & non leurs personnes, ausquelles ie n'ignore pas l'honneur & la reuerēce qui leur est deuë: Mais en la cause de l'Estat, où les moindres sont interessez, comme estans tous dans vn mesme vaisseau, c'est chose que vous sçauez estre excusable de soy

mesme, qu'vn homme de bien n'y ayt non plus espargné son encre & son papier, qu'il seroit tenu au besoing d'y espandre son sang. C'est, Monseigneur, ce que i'auois à vous representer sur le faux bruit dont on a abreué vos oreilles, ne m'estant toutesfois peu persuader qu'vn si grand Prince ayt creu facillement vn tel rapport, non plus que toute la France ne se peut imaginer que vous ayez iamais eu de vostre mouuement, aucune mauuaise intention de troubler son rep os. Esperant au contraire de vous voir bien tost retourner à la Cour, elle se promet ce bon heur que vous y seruirez de bras droict à son Roy, & qu'assistant leurs Maiestez de

vos fidelles conſeils, nous verrons continuellement fleurir la Pieté & la Iuſtice en ce Royaume, la diſcorde (ſource de nos maux) en eſtant chaſſée, comme vne ſeconde Helene qui cauſa tous les tumultes des Troyens. Et afin que vous puiſſiez touſiours mieux coôperer au bien, ie prieray Dieu que la crainte de ſon Sainct Nom ſoit vne perpetuelle lampe à vos pieds, à ce que cheminant droictement en ſes voyes, toutes vos actions ſe rapportent à ſa gloire & à l'eternelle ſplendeur de ceſte Couronne.

A Paris ce 17. May, 1614.

Voſtre tres-humble & tres-obeyſſant ſeruiteur
PELLETIER.